
COPENHAGUE – Séance publique sur la gouvernance de l'Internet
Jeudi 16 mars 2017 – 09h00 à 10h30 CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Messieurs dames, nous allons commencer dans quelques minutes.

Dereck ? Peut-on commencer ?

Bonjour à tous. Nous sommes à une réunion sur la gouvernance de l'internet du groupe de travail intercommunautaire. C'est une séance publique. Il reste encore des places à la table donc s'il y a des gens qui souhaitent s'avancer à notre table, vous êtes les bienvenus.

Nous avons un ordre du jour très intéressant aujourd'hui. Je suis co-président d'un des groupes de travail intercommunautaire au nom du comité At-Large. Rafik Dammak n'a pas pu venir aujourd'hui. Il est co-président du conseil GNSO, il nous rejoindra tout à l'heure je pense. Et je pense aussi que le co-président du ccNSO viendra nous retrouver également.

Notre ordre du jour a changé un petit peu par rapport à ce qui avait été publié sur l'emploi du temps, étant donné les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

problèmes de disponibilité des gens. Donc les gens entreront et sortiront de la salle au fur et à mesure de notre réunion.

Alors, ce que vous avez à l'écran, c'est ce que nous allons suivre.

Donc petite mise à jour d'abord, sur la rédaction de la charte et sur la révision de l'année dernière. Ensuite nous passerons aux questions principales sur la gouvernance de l'internet pendant 2017. Ensuite, nous aurons une analyse des résultats principaux pour 2016 – je sais bien qu'on aurait dû mettre 2016 avant 2017, mais c'est dû en fait à des problèmes de disponibilité.

Ensuite nous parlerons de manière plus large des priorités pour le CCWG en prenant en compte l'ordre du jour politique, l'agenda politique international. Et bien sûr que cet agenda devient de plus en plus complexe.

Nous avons des interprètes en anglais, en français et en espagnol. Donc vous pouvez vous exprimer dans une de ces langues.

Et lorsque vous prenez la parole, s'il vous plait, donnez votre nom, cela nous aidera pour la transcription ainsi que pour l'interprétation.

Alors, tout d'abord nous allons commencer par donner la parole à Nigel. Je ne sais pas Nigel s'il faut dire quelque chose du point de vue logistique ?

NIGEL HICKSON: Oui. Merci. Donc je suis Nigel Hickson, engagement gouvernemental. Merci d'être ici, merci à tous. Nous allons faire passer une feuille de papier, parce qu'on est une société high-tech, et toutes les personnes qui ne font pas partie du groupe de travail inter communautaire et qui souhaitent participer à la discussion, et bien n'hésitez pas à me donner vos cartes de visite, à me donner vos coordonnées, on pourra vous ajouter à la liste.

Et pendant la réunion, il y aura une liste de diffusion qui vous sera fournie par rapport à ce projet préliminaire de charte.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Nigel. Donc nous allons passer au point 2 de notre ordre du jour, et commencer par parler de la rédaction de la charte.

Alors l'historique du groupe de travail est tel que la charte d'origine qui avait été écrite, avait été écrite rapidement, étant donné le NetMondial qui avait eu lieu, pratiquement simultanément à l'époque où on avait créé le groupe de travail.

Le conseil de la GNSO s'était rendu compte qu'il y avait en fait des lacunes ou des écarts entre la charte et les nouvelles directives sur le groupe de travail, puisque notre charte, en fait,

était antérieure aux directives sur les groupes de travail intercommunautaires. Donc nous avons rassemblé un petit groupe de personnes des différentes composantes du groupe de travail. Et ils ont en fait écrit un tableau sur la charte et comparé ceci aux directives. Ils ont donc passé ceci en revue et essayé de voir quels étaient les amendements nécessaires, les manquements, les lacunes, tout ce qui n'était pas aligné par rapport aux directives.

Donc nous avons maintenant une nouvelle charte, qui n'est pas totalement différente de la charte d'origine, mais qui respecte les directives sur les groupes de travail.

Ceci a été envoyé, certes assez tard, aux organisations membres, et donc je vous rappelle qu'il y a trois organisations membres, ccNSO, GNSO et ALAC.

Alors, pour l'instant lors de la réunion d'hier nous n'avons pas encore eu de commentaires sur la charte, mais je pense qu'elle a été reçue.

Et donc les organisations membres, je l'espère, vont nous donner leurs points de vue sur cette charte. C'est toujours un projet préliminaire, donc toujours ouvert à discussion. Je ne sais pas s'il y a des personnes qui souhaitent prendre la parole sur ce sujet spécifique ? Je ne sais pas s'il y a des choses que vous souhaitez dire maintenant ?

La charte a été distribuée au groupe de travail intercommunautaire et à la liste de diffusion sur la gouvernance de l'internet.

MARYLIN CADE:

Alors, la raison pour laquelle je souhaite intervenir maintenant, c'est que je souhaite souligner un des aspects uniques de ce groupe de travail intercommunautaire.

J'aimerais amener à votre attention deux aspects spécifiques. Il est très difficile pour nous de choisir une date butoir. Et vous verrez, après la discussion de ce matin, qu'étant donné les questions qui se présentent de manière continue, régulière, et qui ont un impact sur l'ICANN en matière de gouvernance de l'internet, en fait il est très difficile de prévoir une date butoir. J'aimerais mettre l'accent là-dessus premièrement.

Deuxièmement, les autres groupes de travail intercommunautaires ont... Comment dire... Choisi en fait des attributions de rôles plus fixes. Pour nous, nous avons choisi de travailler différemment et de traiter les participants actifs. Déjà il y a ouverture de la liste de participants, mais nous traitons nos observateurs au même niveau de participation que les participants.

Donc les participants ont, certes, une responsabilité pour en fait communiquer avec leur communauté. Ils sont responsables du transfert des informations. Mais ce qui est unique dans notre groupe de travail intercommunautaire, étant donné le sujet, c'est que nous restons ouverts aux nouveaux participants et aux nouveaux observateurs qui nous rejoignent.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Marilyn. Quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole ?

Bon, alors en ce qui concerne la charte, pour terminer là-dessus, un des amendements voulait en fait un peu concentrer notre travail sur ce qui avait été défini à l'origine, et il y a d'autres produits, d'autres résultats qui seront communiqués régulièrement.

Il y a certes un accent mis sur le fait que les co-présidents doivent effectivement se mettre en contact avec les organisations membres pour les informer du travail. Et je crois que la communication a justement été une des raisons de malentendus. C'est un groupe très actif, et on a pu donner l'impression qu'on ne l'était pas, mais ce n'est pas le cas.

Alors nous avons beaucoup de choses à faire ; donc si on regarde la révision pour l'année 2016, donc on passe à ce point-là. Donc,

même chose, ceci a été envoyé aux organisations membres. Cette révision a également été envoyée à la liste de diffusion. C'est un document qui a été rédigé par un entrepreneur externe avec le point de vue et l'aide des membres du groupe de travail.

Donc la structure est variée.

Premièrement, il y a des informations sur le lieu où trouver les informations, les différents sites web qui existent en ligne. Ensuite, il y a les différentes activités qui ont été organisées par le groupe de travail. Donc le forum [inaudible], l'IETF, les réunions en personne, les appels de conférences, les discussions de la liste de travail, etc. Donc il y a un ensemble de statistiques, et aussi une liste des sujets dont on a parlé pendant chacun de ces appels.

Donc c'est un bon moyen pour toute personne qui n'a pas suivi de près ce qu'a fait le groupe de travail, de rattraper le retard en fait.

Il y a également une liste des membres du groupe de travail et des participants, et il y a aussi quelque chose de fantastique, parce que nous avons un diagramme des différentes activités. Ce qui nous montre en fait le calendrier très chargé qui nous attend.

Et dans l'annexe, nous avons une liste des activités qui ont eu lieu avant 2016. Comme Marilyn le disait, c'est un continuum, ce n'est pas un scénario où on a un début et une fin. Donc à l'annexe, à la fin du document, il y a donc le calendrier dont on a parlé.

Alors justement, Marilyn Cade est en train de vous distribuer une feuille contenant beaucoup d'informations sur ce qui se passe. Nous y reviendrons au cours de la réunion d'aujourd'hui.

Donc si vous n'avez pas encore une feuille, c'est que, en fait, nous en avons un nombre limité.

Alors, y a-t-il des commentaires sur la révision ?

Marilyn Cade ?

MARYLIN CADE:

Il faudrait peut-être être plus direct dans nos questions. Pour toutes les personnes qui font partie d'un comité consultatif ou d'une organisation de soutien, je pense qu'il serait utile de regarder le rapport et d'en parler avec votre comité exécutif pour s'assurer que cela fait partie de vos discussions.

Les gens sont tous très occupés, nous sommes toujours prêts à écouter vos commentaires, mais nous avons besoin d'aller de l'avant.

Et vous êtes les meilleurs ambassadeurs auprès de vos comités exécutifs.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Marylin. Je ne vois pas d'autres mains qui sont levées. Donc Nigel, est-ce que je peux vous demander si nous avons des liens, en fait si nous pouvons mettre des liens dans le chat ? Oui ? D'accord.

Donc Nigel est en train d'essayer de voir comment nous pouvons faire apparaître les liens dans le chat pour les participants à distance.

Très bien, donc nous passons au point 3. Donc considérations des principales questions sur la gouvernance de l'internet pour l'année à venir. Alors il y a plusieurs choses dont nous devons parler. Premièrement nous avons un groupe de travail sur le CSTD, le forum SMSI, le groupe d'experts sur les réglementations de la télécommunication, la CMDT, le travail de l'OCDE, le forum politique de haut niveau à New York, le GGE des Nations-Unis - je ne sais même pas à quoi ça correspond d'ailleurs - et le lancement de la commission internationale sur la stabilité du cyberspace.

Au cours de l'année passée il y a eu, en fait une multiplicité de groupes qui ont été créés. Donc il est vraiment difficile de tout couvrir.

Donc nous avons plusieurs membres quand même qui sont impliqués dans ce travail qui a lieu dans ces différents groupes, et donc nous souhaitons avoir le point de vu de ces experts qui pourront nous dire un peu où nous en sommes.

L'idée c'est vraiment de se focaliser sur ce thème des menaces que l'on peut voir, non seulement en matière de gouvernance, d'écosystème de gouvernance - nous savons que c'est un écosystème multiacteurs - mais également de voir en quoi cela peut avoir un impact sur l'ICANN. Puisque l'ICANN est quand même au centre de cet écosystème.

Alors, nous allons commencer par le CSTD. Je vais passer à monsieur l'ambassadeur [Benedicto Fonseca]. Bienvenue Monsieur.

[BENEDICTO FONSECA]: Bonjour à tous. Merci Olivier et Marilyn pour cette invitation.

J'aimerais très brièvement parler de ce groupe de travail sur l'amélioration de la coopération dont je suis le président. Ce groupe de travail a été établi par l'Assemblée générale des Nations-Unies dans une réunion de haut niveau qui a eu lieu en

décembre 2015, pour passer en revue la mise en œuvre générale des résultats du sommet SMSI. Donc je crois que c'est le SMSI plus 10, donc de grande ampleur.

A la base, l'idée c'est de voir comment améliorer la coopération qui est sortie de cet agenda, en comprenant bien qu'il y a deux choses qui ont été lancées à Tunis. Le FGI, qui a été mis au point au fil des années. La 12^{ième} réunion aura lieu à Genève cette année. Donc le FGI a régulièrement progressé et s'est développé avec le temps.

Par ailleurs, la coopération c'est un processus qui était nécessaire et qui est ressorti de l'agenda de Tunis, mais il existe différentes interprétations en fait. Et c'est ça l'aspect problématique de base de notre discussion parce que même s'il y a des points communs dans la compréhension de cette amélioration de la coopération, il y a une question de langage, surtout en ce qui concerne les paragraphes 69 à 71. Il y a des questions de politique, il y a des liens qui sont établis et qui indiquent quel est l'objectif en matière d'assistance aux gouvernements au niveau mondial, pour encourager l'engagement, les délibérations sur les questions politiques relatives à l'internet. Mais en fait il n'y a rien sur les opérations au quotidien.

Donc il existe des éléments qui viennent de l'agenda de Tunis. Donc il y a des points communs. Mais il y a également d'énormes divergences d'interprétations par rapport à la signification des termes utilisés.

Donc même la définition sur les questions de politiques publiques, ce qui est discuté dans le domaine de cette question, comment les gouvernements doivent être en lien avec les différents acteurs, comment traiter de ces questions d'ordre public... Donc dans tous ces domaines il y a différentes interprétations.

Donc ça, ça fait partie de la discussion.

Ce groupe de travail s'appelle [inaudible] 2.0 parce qu'en fait, c'est un petit peu la suite du premier groupe de travail qui avait été établi il y a plusieurs années pour l'amélioration de la coopération, donc 2013/2014. Et il y a eu d'autres efforts qui ont été mis en place, mais malheureusement, il n'y a pas eu d'accords en matière de résultats suite à ces réunions.

Mon opinion personnelle c'est qu'il y a meilleure compréhension, mais il n'y a pas de consensus en fait. Donc c'est la difficulté de ce groupe de travail. Il y a une certaine contribution qui est apportée pour fournir des recommandations à l'Assemblée Générale des Nations-Unies,

mais la question c'est de savoir comment mettre en œuvre tout ceci.

Donc lors de la réunion de New York, le sentiment général c'était qu'en dépit des divergences d'interprétations et de compréhension, beaucoup de choses ont eu lieu depuis 2015, et il y a de plus en plus de coopération au niveau national, au niveau bilatéral, au niveau régional et au niveau mondial, dont il y a en fait un sentiment que les choses avancent.

Mais les gens ont également l'impression que, en matière d'interventions on pourrait améliorer les choses. Donc la mission est complexe de ce point de vu. Nous travaillons dans un environnement où il y a beaucoup d'incertitudes entre les différents participants et il y a différents points de vus.

Le groupe de travail est un groupe multi-acteurs, avec des représentants de gouvernements, mais aussi des représentants de la société civile du secteur privé, etc. Donc, de par sa nature, c'est un groupe multi-acteurs.

En ce qui concerne les délais, nous devons finaliser notre travail d'ici le début de l'année prochaine, disons janvier ou février de l'année prochaine. Donc, à ce moment-là, nous allons faire passer notre travail à l'assemblée générale par le biais de l'ECOSOC.

Mais étant donné les grandes divergences d'opinions entre les différentes parties prenantes, je crois qu'il faut faire attention en matière d'attentes. Je pense que nous pouvons avancer en matière de consensus et d'accords, mais il reste quand même des différences.

Même si la définition de l'ampleur devrait être assez claire, et la vision surtout, les améliorations institutionnelles surtout doivent être prises en considération.

Un des points principaux qui porte à controverse, c'est le besoin – et d'ailleurs certains participants le définissent de cette manière – d'établir un seul processus qui s'occupe de toutes les questions de gouvernance de l'internet. Même si en comprenant bien qu'il y a différents processus, différents fora, mais qu'il y ait en fait, certains disent qu'il faut qu'il y ait un seul lieu de discussions pour tout ce qui est gouvernance de l'internet. Comme nous avons par exemple ce type de choses dans le domaine de la santé ou autre.

Mais toutes les parties prenantes non gouvernementales rejettent cette approche. Il y a également certains gouvernants qui rejettent cette idée en plus. Donc c'est vraiment un de nos enjeux, une de nos difficultés.

Ceci étant, nous poursuivons notre travail. L'année dernière il y a eu une réunion préparatoire au cours de laquelle nous avons

décidé de partir des contributions qui viennent des participants de la communauté plus large, et nous nous sommes dit que nous baserions notre travail sur ces contributions pour mieux comprendre cette question.

Et donc c'est ce que nous avons fait. Nous avons eu notre première réunion importante en janvier. Nous avons commencé à discuter de ceci, et à structurer notre travail. Donc encore une fois, ce qui est ressorti, c'est ces divergences.

Donc nous avons beaucoup discuté de la structure de notre travail, mais sur la base de notre discussion, nous avons pu établir un document, un ensemble de recommandations qui, en fin de compte, définissent ce que nous devons faire pour fournir des recommandations.

Je pense que ce qui se passera en mai lors de notre réunion devrait nous permettre de revoir ce document, de voir les différentes recommandations.

Il y a différentes catégories. Il y a déjà les gouvernements nationaux, que peuvent-ils faire pour améliorer leur participation ? Le besoin d'encourager davantage de coopérations et, bien sûr, ce qui porte plus à controverse. Donc je pense qu'on peut identifier des zones d'accords, d'accords d'ordre général, et je pense qu'ensuite nous devrions pouvoir

avancer dans les domaines où nous avons plus de mal. Donc trouver des points communs dans ces domaines.

Ensuite nous nous retrouverons en octobre, et encore en janvier.

Donc voilà, j'aimerais vous inviter tous à suivre ce groupe de travail. La participation est ouverte. Et nous accueillons les observateurs. La réunion aura lieu du 3 au 5 mai. Il y aura participation à distance, elle aura lieu à Genève. Vous êtes tous invités à venir pour apporter vos contributions. Si vous souhaitez donc nous aider à avancer en fait, à avancer pour mieux comprendre ce que nous pouvons faire pour améliorer le travail, le fonctionnement du système pour le bien de tous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Et nous avons également Marilyn Cade qui est avec nous, et George [inaudible] qui a pris la place de thomas Schneider pour l'instant en tout cas, peut-être même pour toute la séance sur ces questions. Alors nous vous donnons la parole si vous avez des commentaires, des questions. Et donc je vous encourage à y participer.

C'est une session interactive, donc s'il vous plait n'hésitez pas à prendre la parole, à poser des questions et à faire vos commentaires.

Et bien, je vois que Matthew nous rejoint à la table, et Rafic est arrivé également.

Je ne vois pas de main... Laurent [inaudible] pour la participation à distance...

NON IDENTIFIE:

Oui, merci Olivier. Bonjour. Moi j'ai une question de la part de [inaudible]. Quelle est la position du groupe de travail par rapport au mandat de l'ICANN et de la mission de l'ICANN ? Est-ce qu'il y a un rapport entre les deux ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Marilyn Cade, vous avez la parole.

MARYLIN CADE:

Oui, merci beaucoup pour cette question. Et je vois qu'il y a une autre main de levée. Donc, Olivier je voulais juste vous l'indiquer.

Et bien je vais élargir un petit peu le point de vu. Je crois que ce groupe de travail a un rapport direct avec l'ICANN, et moi, je suis un des 5 représentants des entités commerciales. Et on a fait référence au fait, l'ambassadeur, Monsieur l'Ambassadeur a fait référence aux différentes parties prenantes qui sont des participants aux groupes de travail.

Mais la vérité est que toutes les organisations onusiennes sont des organisations membres, et le CSTD en tant que commission est tout à fait bien placé. Depuis 2016, il y avait un mandat de développer un conseil auprès d'autres organisations onusiennes sur la science et la technologie au service du développement. Donc le CCD dans la commission science et technique au service du développement.

Et je vous explique cela parce que je veux mettre cela en contexte, pourquoi ce groupe de travail est important pour l'ICANN ? Parce que nous avons là une commission extrêmement importante en raison du suivi qui est effectué au niveau des réussites pour créer une société de l'information pour tous.

Moi j'étais à la base de la création de cette commission. Et ce qui était compris au départ - vous savez on avait beaucoup moins d'utilisateurs de l'internet à l'époque, 147 millions, - et donc ce que l'on pensait c'est que nous avons une mission technique, mais nous devons également bien comprendre qu'il y avait une responsabilité au niveau des politiques, au niveau également des fonctions techniques de l'ICANN qui allait avoir un impact beaucoup plus large. On voulait donc améliorer les rapports entre nos gouvernements et les rapports entre le gouvernement et les parties prenantes. Est-ce que ça devait être chapeauté par une seule entité ou non. Nous allons avoir certaines fonctions de l'ICANN.

À un moment on parlait de les remettre à d'autres associations ou entités. Donc il n'y avait pas d'unanimité à ce sujet, mais c'était un débat qui a existé. Où le travail dont nous sommes responsables doit être effectué. Telle était la grande question.

[BENEDICTO FONSECA]: Oui, j'aimerais revenir un petit peu en arrière, en ce qui concerne l'envergure du travail. Il y a des gens qui disaient que l'ICANN ne devait pas faire partie du débat, à la suite de l'agenda de Tunis. Puisque c'était un aspect principalement technique qu'effectuait l'ICANN.

Mais il y a différents points de vue à ce sujet et dans ce groupe de travail, on a identifié diverses catégories de politiques publiques, notamment la gestion des ressources. Donc différents points de vus.

Il me semble que cela est en rapport avec ce qui est effectué à l'ICANN, quelles sont les politiques publiques, quels sont les mécanismes constamment améliorés pour le développement des politiques publiques à l'ICANN.

Donc voilà un petit peu quel était le débat et comment il était modelé. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup Monsieur. Donc d'autres personnes ?
Richard Hill veut prendre la parole, il est dans la salle. Oui.

RICHARD HILL: Vous disiez que vous n'étiez pas sûr au niveau du GGE, le groupe d'experts gouvernementaux. C'est parfois très politique, ils ont parlé de la sécurité, il y a parfois des problèmes entre la Chine et les pays occidentaux au niveau de ce groupe d'experts gouvernementaux GGE.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, j'ai honte de ne pas connaître tous ces acronymes, on me l'a reproché déjà. Donc, une autre personne autour de la table veut intervenir ?

NON IDENTIFIE: Merci. [Inaudible] de Tunisie. Je voudrais conforter un peu plus l'idée de l'unicité d'un processus entre la question de la question de la gouvernance dans le cadre de l'IGF et la coopération renforcée.

En vérité, si vous vous en souvenez, la coopération renforcée et l'IGF sont le résultat d'un compromis qui a été trouvé de justesse à l'issue de la phase de Tunis du SMSI et comme compromis des travaux du [inaudible] 1. Je trouverais particulièrement logique

qu'à l'heure actuelle on joue le jeu du compromis en alignant les deux axes de travail de l'IGF et de la coopération renforcée.

Il m'est arrivé à plusieurs reprises de proposer que l'IGF soit une opportunité pour mettre systématiquement à l'ordre du jour de l'IGF annuel la question de la coopération renforcée. Je continue à penser qu'en vérité la question de la coopération a l'air de devenir une chapelle isolée. Je pense qu'il faudrait l'associer aux débats multiauteurs qui sont en train de se produire à l'IGF.

Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. On va continuer avec les autres commentaires. Chris [inaudible] s'il vous plait.

CHRIS: Je vais revenir à la langue anglaise. Et, dans l'esprit d'une participation très large de la communauté [ISOC], nous avons eu durant la période de constitution ouverte l'année dernière beaucoup de participation, et cela a permis de développer l'envergure du débat.

Nous sommes tout à fait alignés par rapport aux intérêts de l'ICANN. Et, pour résumer la coopération entre toutes les parties prenantes est essentielle. Ces efforts doivent se concentrer sur

les avantages que l'on peut en retirer et le renforcement donc de la gouvernance de l'internet et de son fonctionnement.

Je crois qu'il faut trouver les bonnes communautés. Nous réfléchissons tous à ces questions et je crois que nous coopérons au sein de ce groupe de travail. Je crois que les contributions seront renforcées à l'avenir d'ailleurs.

Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup Chris. Oui, allez-y.

OWEN: Monsieur [inaudible] je vais parler en tant que membre de la communauté, pas en mon nom individuel.

Et il y a de cela quelques années, les Nations-Unies ont décidé qu'ils voulaient aider l'internet. Ils ont envoyé des représentants de l'UIT à nos réunions.

Donc comment l'internet pouvait-il devenir plus démocratique ? Je ne sais pas si c'était une si bonne idée. Les Nations-Unies sont basées sur un pays un vote. Et c'est un pays, quel que soit la taille du pays, donc il y a un problème je pense de représentation à ce niveau-là.

Il me semble donc que nous avons un problème ou la communauté pourrait perdre beaucoup de pouvoirs, et il me semble que nous devons être très prudents. Nous avons des efforts de l'UN qui aimeraient vouloir contrôler l'internet, et ça, ça me préoccupe. Il y a des gouvernements qui n'aiment pas la liberté de parole et d'expression, qui n'aiment pas la liberté de l'internet, qui n'aiment pas que les gens s'associent, parlent, communiquent de manière démocratique.

L'internet est le meilleur outil dans l'histoire de l'humanité qui permet de démocratiser les communications, qui permet aux peuples de communiquer entre eux et aux populations de communiquer. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup c'est très inspirant. Marilyn Cade ?

MARILYN CADE: Oui, je suis très contente de vous revoir Chris. Un petit commentaire pour répondre à cela. Vous savez, lorsque j'ai commencé à travailler au sein des agences onusiennes, je les connaissais assez mal. J'ai travaillé avec AT&T, une unité commerciale et mon expérience a été la suivante jusqu'à récemment.

Je crois que nous avons maintenant un problème différent que par de par le passé. Nous devons démystifier ce que nous faisons, notre travail, et l'expliquer de manière claire, avec une terminologie compréhensible par les personnes qui ont la tâche de travailler à la gouvernance de l'internet. Parce qu'il y a tant d'éléments à prendre en compte, c'est tellement complexe...

Alors on a encore beaucoup de travail à faire je crois pour réfléchir un petit peu différemment. Mais nous avons une obligation, par seulement à l'ICANN mais partout, de parler avec des termes simples pouvant être compris par les populations. Et cela permettra d'expliquer pourquoi cette gouvernance de l'internet est si importante pour tous les peuples.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui. Nous allons poursuivre. D'ailleurs, petite intervention.

NON IDENTIFIE: Oui, j'aimerais rebondir sur ce que Marilyn a dit, je suis tout à fait d'accord, et j'aimerais dire que dans ces forums onusiens, nous devrions les utiliser pour étendre, étendre la sensibilisation par rapport à l'ICANN.

Je crois que la première phase du groupe de travail n'a pas connu de résultats satisfaisants, mais nous pouvons faire beaucoup plus pour éduquer, informer le public.

Et dans le cadre de ces sommets onusiens, nous pouvons utiliser ces réunions pour faire parler, pour faire connaître le modèle multipartite de l'ICANN afin que les gouvernements le comprennent mieux.

[BENEDICTO FONSECA]: Oui, la Tunisie a soulevé un point très important. Parce qu'aux Nations-Unies, la résolution des Nations-Unies a toujours demandé qu'on ait ces processus, mais qu'ils se renforcent. Donc c'est tout à fait cohérent. L'IGF va contribuer au débat, par exemple.

Nous nous concentrons évidemment sur différents points, mais nous devons travailler ensemble, en collaboration, et renforcer cette coopération.

En ce qui concerne les contributions, j'aimerais suggérer que... Ce que j'observe dans tous ces efforts, il ne faut pas qu'il y ait de disruption.

Je crois que ce ne serait pas logique et réaliste de penser que tout puisse être réglé dans le contexte onusien. Il y a évidemment d'autres forums dans lesquels se déroulent des débats, comme ici même.

Mais je crois que nous pouvons continuer à travailler à l'amélioration du système.

En ce qui concerne l'UN, je suis un diplomate. Les Nations-Unies, évidemment, j'ai un point de vue positif. C'est une association qui n'est pas parfaite, évidemment, et qui ne satisfait jamais tout le monde. Mais nous, tous nos gouvernements font partie de l'UN, pas seulement les gouvernements qui, d'après vous, sont contre la liberté de l'internet et la liberté tout court.

Les décisions sont prises en prenant en compte tous les différents points de vu. Ma délégation par exemple, a pu participer à des débats, le Brésil était là, beaucoup de pays importants ont participé, on a entendu des gens qui étaient pour et contre.

Et vous savez, les Nations-Unies évoluent je pense. Je crois qu'il est important de travailler justement avec ces pays qui ne sont pas toujours d'accord, je crois que c'est important de travailler ensemble, et c'est l'approche que nous utilisons et que nous allons poursuivre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps, donc je vais poursuivre. On va parler du forum WSIS SMS, donc sommet mondial sur la société de l'information. Je crois qu'on peut faire beaucoup de renforcement des capacités.

En effet, diffuser des informations sur l'ICANN, la manière dont on travaille, la manière dont nous informons les chefs d'État, les délégués, qui ne connaissent que très mal notre fonctionnement, notre association et notre rôle.

Ça fait la troisième année que le groupe de travail va avoir une séance au SMSI. La première année, nous avons expliqué le processus par lequel notre groupe intercommunautaire fonctionne, avance et travaille. Et on a expliqué également la transition des fonctions IANA. On a parlé des adresses IP, des protocoles internet, comment les fonctions d'adressage et de nommage que nous connaissons à l'ICANN. Donc la manière dont nous travaillons en atteignant des consensus également a été abordée.

Et cette année, nous avons reçu confirmation qu'une présentation serait effectuée sur les programmes de renforcement des capacités à l'ICANN. Ça, ça a été un travail qui est issu de ce groupe de travail et ce sera donc possible d'effectuer cela à Genève. Et j'espère qu'on aura un impact solide avec des réunions où beaucoup de personnes se rendent.

Donc je crois que Marilyn Cade veut dire quelques mots et ensuite on passera à autre chose.

MARILYN CADE:

Oui, je mentionnerais simplement pourquoi c'est important la SMSI. Parce qu'on va utiliser ce sommet mondial sur la société de l'information pour faire un atelier. Ce forum, justement, se concentre sur la mise en œuvre de décisions de la SMSI. On parle de développement durable, des objectifs des Nations-Unies, on rentre dans ce cadre.

Et ce qu'il se passe à la SMSI, c'est beaucoup d'ateliers bien entendu, mais également un haut niveau des intervenants et des orateurs d'entreprises, d'ONG, du monde universitaire, du monde technique également, mais en présence de ministres, directeurs généraux, de gouvernements. Donc nous avons à ce moment-là une forte opportunité et occasion d'avoir une participation de très haut niveau, avec le PDG de l'ICANN notamment avec les dirigeants de l'ICANN qui, me semble-t-il, devraient être présents. Et cela a été le cas lors des années précédentes et sera, je l'espère le cas l'année suivante.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Donc nous avons un groupe qui travaille de très près avec l'union internationale des télécoms également. Et je ne sais pas si nous avons une question ou un commentaire sur l'internet à distance ?

NON IDENTIFIE: Oui, il y a une personne... Renata [inaudible], je ne sais pas ..

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Renata, vous vouliez dire quelque chose brièvement ?

[RENATA]: Oui, très brièvement. Donc la SMSI a un hackathon pour les hackers. C'est intéressant et je crois que nous devrions participer à cela. Moi, j'ai pas mal de documents et d'informations sur ce hackathon. Et ça me paraît tout à fait valide, ce serait une première pour notre groupe de travail que de participer à ce hackathon.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Renata. Marilyn ?

MARILYN CADE : Oui. Donc lisez un petit peu, il y a quand même quelques problèmes qui peuvent se poser à ce niveau-là.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Donc on parlait d'une autre organisation, du WCIT, on en a parlé à Dubaï. Ce sont des régulations pour les télécommunications.

Donc durant ce débat, il y avait certains pays qui voulaient qu'il y ait un élément internet, adresses IP, serveurs racine, et ainsi de suite.

Donc vous avez tout un historique, vous pouvez revenir dessus, différents points de vue ont été exprimés. Il y a eu des gens qui étaient très mécontents et absolument contre évidemment.

Mais, il y a un groupe de travail qui a été mis en œuvre pour se préparer au prochain WCIT. Et je ne sais pas si on doit rajouter quelque chose... Nigel voudrait intervenir ?

NIGEL HICKSON:

Oui, merci bonjour. Très brièvement. L'UIT donc en 2014 a passé une résolution pour avoir un groupe de travail sur les communications internationales et les réglementations de celles-ci. Donc il y a un groupe de travail qui s'est réuni, et qui s'est réuni à Genève deux ou trois fois par an avant la réunion du conseil.

Ce n'est pas vraiment pour faire de nouvelles réglementations, mais pour analyser la situation actuelle de certains pays qui ont signé en 2012 un accord sur la réglementation des télécommunications. Il y a deux ensembles, il y a eu des accords avant 2012, en 1998, et en 2012.

Donc ce groupe de travail voit s'il y a des problèmes au niveau contractuel pour ces pays, pour le respect des règlements et des règlements internationaux.

Donc le conseil d'administration de l'UIT débat également de ces problèmes à la suite de la lecture des rapports du groupe de travail. Et le fera en 2018. Donc est-ce qu'il y aura un nouveau processus pour se faire en 2018, on ne le sait pas encore.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Nous avons Judith.

MARILYN CADE: Oui Nigel, est-ce qu'ils vont analyser les pays des Caraïbes qui n'ont signé aucun des deux accords et réglementations. Il y a des pays des Caraïbes qui pas signé quoi que ce soit. 5 pays.

NIGEL HICKSON : Oui absolument, ils se préoccupent de tout cela. Ils vont en débattre et ils étudient les derniers développements du marché, les rapports des différents gouvernements à ces réglementations et réglementations.

Donc ils voient ce qui est pertinent par rapport aux communications internationales et aux règles de l'UIT.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, on est au début de cela, mais je crois qu'il y aura d'autres conférences sur les télécommunications internationales et qu'il faut voir cela de près et suivre cela de près parce que cela aura des ramifications pour nous. Il peut y avoir encore beaucoup de fureur et de désaccords lors de ce type de réunion, puisque l'on parle de télécommunications au sens large et que cela nous concerne.

Passons maintenant au prochain terme, le travail de l'OCDE et du G20 sur l'internet. Et pour cela, je vais demander à Nigel de... Qui est-ce qui poursuit ? Nigel ou il y a quelqu'un d'autre qui veut ?

NIGEL HICKSON : Oui, écoutez brièvement on peut dire qu'il y a beaucoup d'autres problèmes à l'ordre du jour.

Je crois que ce qui est significatif c'est que ces dernières années le G20 et le G7, des groupes gouvernementaux comme vous le savez, ont regardé comment le travail multipartite se faisait.

L'Allemagne, et la présidence de l'Allemagne a travaillé à une conférence multipartite parlant des télécommunications et de l'internet. Et ça s'est déroulé en Allemagne. Et nous avons donc un dialogue qui s'est instauré au sujet de la transformation numérique notamment.

Et au mois d'avril, le 7 avril, il y aura des ministres qui se réuniront pour en débattre. Donc la société internet, Internet Society et l'ICANN peuvent effectuer des communiqués et travailler dans le cadre de ces réunions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je redonne la parole à Marilyn, avant de parler du processus.

MARILYN CADE : Et bien je pense que nous devons être très clairs lorsque l'on décrit un processus au G20, au G7, l'OCDE, d'autres organisations onusiennes qui maintenant nous disent qu'ils sont multipartites eux aussi. Et je crois que c'est un petit peu différent de ce que nous, nous voyons comme multipartite.

Qui est invité à ces activités ? Comment cela se déroule-t-il ? C'est très hiérarchique et hiérarchisé. Il y a des représentants de différents groupes qui sont invités à intervenir, à être des conférenciers, à dialoguer. Ils sont invités à ces réunions.

Moi, en Corée, j'ai organisé lors d'un B20, une réunion de ce type. Cela veut dire que des représentants sont invités à s'exprimer.

Alors réfléchissons nous-mêmes à cela. Est-ce que l'ICANN devrait, l'ICANN, être là ?

Nous sommes un des groupes qui peut avoir des interactions de haut niveau. Donc je ne sais pas si on pourra faire partie du groupe de ces agents multipartites qui réussissent déjà à avoir voix au chapitre. Ils préparent bien en avance ces réunions.

Et vous savez, ça a 17 ans le G20. Les seuls ministres qui se réunissaient, c'était les ministres des Finances. Les choses ont beaucoup évolué en raison de la numérisation de la société des technologies en ligne, de l'impact si fort de la technologie sur la vie politique, sur la vie citoyenne. Donc le G20 est fort différent maintenant.

Je crois que d'ici 2050, nous aurons 9 milliards d'êtres humains qu'on ne pourra pas tous nourrir. Donc les questions graves se posent. Je ne sais pas si internet pourra faire quelque chose, mais pensons par exemple en terme de E-agriculture, l'agriculture informatisée, les informations qui peuvent être sur les sites web, sur ces sujets si préoccupants.

Je crois que l'ICANN a un rôle à jouer. Et cela ferait tout à fait sens pour nous que de participer à ces réunions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Marilyn. Le processus a fonctionné. Le personnel de l'ICANN va dans ce type de réunion de haut niveau et relaye, lorsqu'ils ont la possibilité de le faire, les informations sur

l'ICANN, les informations du groupe de travail. Ils peuvent effectuer des commentaires, ils peuvent intervenir, et faire connaître notre travail.

Donc le groupe de travail est en fait un pont entre l'ICANN et ces réunions externes, ces acteurs externes. Comme ça, cela permet de mieux faire connaître notre travail.

Je sais qu'il ne reste pas énormément de temps, on a beaucoup d'autres sujets à gérer, la stabilité du cyberspace par exemple. Donc je ne sais pas ce sur ce quoi on devrait se concentrer tout de suite. Mais j'aimerais donner la parole à Tarek [Kamel]

TAREK [KAMEL]:

Merci beaucoup. Je voulais commenter au niveau du G20 précisément, parce que le gouvernement allemand a invité le PDG de l'ICANN, Goran Marby, il ne sera pas en mesure d'y aller le 6 avril, mais il a demandé à Nigel et à moi de nous rendre à sa place à la réunion. Et quelqu'un d'autre du conseil d'administration sera présent également en Allemagne à cette réunion du G20, ou en rapport avec le G20. On pourra parler de questions qui font vraiment partie du mandat de l'ICANN, de la mission de l'ICANN.

Le 12 janvier, l'OCDE a beaucoup parlé de transformation numérique. C'était extrêmement utile d'être présent. Et j'ai vu

de nombreux aspects en rapport avec l'internet des objets notamment et en rapport avec la mission, en rapport direct avec la mission de l'ICANN.

Donc nous serons présents, nous serons dans la salle pour donner des faits, des informations qui sont tout à fait exactes au sujet de la communauté de l'ICANN et du travail du conseil d'administration. Donc faire partie de ces réunions est extrêmement important. C'est comme une locomotive du développement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tarek. Je passe la parole à un nouvel intervenant.

NON IDENTIFIE: Oui, nous avons une question de Peter : est-ce que vous pensez que le G20 et l'intégration des TIC sont plus pratiques et contribuent aux conversations dans le forum plus large des Nations-Unies ?

MARILYN CADE : Je n'ai pas compris qui avait posé la question.

NON IDENTIFIE : C'était Peter.

MARILYN CADE :

D'accord. Donc est-ce que les déclarations qui ressortent du G7 et du G20 ont plus d'impacts, c'est ça la question ? Je n'ai pas bien... Est-ce que c'est plus pratique d'accord.

Alors le G20 et le G7, il ne faut pas oublier que ce sont des réunions des pays les plus industrialisés, les plus développés. Alors leur focalisation est particulièrement relative à la stabilité financière du monde. Et donc au fur et à mesure du développement matériel, en fait il y a des analyses économiques qui soutiennent ces développements. Et il y a donc une analyse très attentive de tout ceci.

L'OCDE contribue, a beaucoup d'expériences dans certains domaines et donc les recommandations qui ressortent des G7 et des G20 tout d'abord ont tendance à être de très haut niveau. Mais elles prennent également en compte ce que vont faire ces différentes économies pour les mettre en œuvre.

Et donc je crois que c'est une énorme différence à mon avis. Parce que les résolutions qui sont adoptées par les agences des Nations-Unies en fait ont pour objectif de guider le travail à venir. Et donc les déclarations – vous savez le G7 et le G20 collaborent de manière continue. Le sommet c'est le moment où les déclarations sont publiées, donc en juin.

Je ne sais pas si vous avez le temps de lire toutes les informations, mais ils ont un excellent site web. Et je pense qu'il serait intéressant de voir un petit peu ce qui vous intéresse, mais de lire un petit peu tout l'historique, parce que c'est très intéressant à mon avis pour tous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Marc, vous avez la parole.

MARK [CARVEL]: Merci, je suis Mark Carvel du gouvernement du Royaume-Uni. Comme on vient de le mentionner, pour informations, le G7 sur les TIC et l'industrie, en fait les ministres, a lieu à Turin le 26 septembre pour l'inclusion notre domaine.

Il y a eu un livre blanc sur le G7. Et un des représentants du Royaume-Uni, en se préparant au SMSI a parlé de la libre circulation des informations en ligne, de la protection des droits de la propriété intellectuelle, la cyber-sécurité, de la manière de s'engager dans la technologie.

Il y aura une déclaration ministérielle et nous devrions voir un plan d'action. Donc après la réunion ministérielle, il y aura une conférence multipartite, donc gardez-le à l'esprit.

Et donc l'idée c'est d'informer la réunion des ministères de manière à avoir une bonne interaction plus large sur tout ce qui est politique numérique.

Donc nous ne faisons que commencer le processus. Il y a en fait un chevauchement en matière de points d'intérêts communs avec le G20. Il y a un G7 séparé sur tout ce qui est cybernétique, en matière de menaces et d'atténuation des menaces, et ce que l'on peut faire justement pour traiter de ces menaces.

Donc voilà un petit peu ce que le G7 fait. C'est un petit peu pour vous rappeler cette conférence de Turin.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Je vais demander à Monsieur Fonseca de reprendre la parole. Et ensuite soyez très brefs s'il vous plait.

NON IDENTIFIE: Très brièvement, pour parler de l'importance de l'OCDE, ainsi que le travail du G7 et du G20, alors je crois que l'importance des résultats des documents qui sont produits par ces environnements un petit peu plus réduits pour ainsi dire, en lien avec ce qui se passe dans l'environnement mondial, ce qui se passe c'est que les informations fournies sont très utiles pour avoir des discussions dans un environnement informé.

Nous participons activement aux préparatifs du G20 ainsi que l'OCDE. Donc l'OCDE par exemple est impliquée dans l'approche horizontale, telle qu'on l'appelle, de manière à englober la question de la numérisation dans tous les secteurs. Je crois que c'est très important comme développement et il faut le suivre.

L'OCDE, de la même manière, s'occupe de la réunion à venir.

Donc l'expertise, la qualité des informations qui sont à disposition est très utile pour nous tous, de manière à avoir les bonnes discussions et à prendre les bonnes décisions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Javier, allez-y.

JAVIER: Javier [inaudible], je suis membre d'ALAC. Une petite question pour toutes les personnes qui souhaitent y répondre. Y a-t-il eu des modifications du point de vu officiel des États-Unis, donc l'administration, par rapport à toutes les questions dont nous parlons ? Y a-t-il eu une modification, par exemple le représentant des Nations-Unies, y a-t-il eu changement en fait par rapport à la posture antérieure ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Ha ça c'est une bonne question.

MARILYN CADE: Merci beaucoup d'avoir posé cette question. Plutôt que de répondre directement, je vais vous donner une mise à jour rapide.

Les points de vue clefs dans les agences pertinentes ne sont pas encore en place. Nous avons de la chance aux États-Unis parce que nous n'avons pas en fait de changement de postes au niveau des ... disons des chefs de bureau, c'est simplement aux niveaux plus élevés.

Donc il y a des personnes qui ont des responsabilités. Par exemple, tous ici nous connaissons bien Danny [inaudible] et Larry Strickling du commerce, certaines des FCC, FTC, etc. Ces postes, en fait, ne sont pas encore nécessairement pourvus. Donc il ne devrait pas y avoir de déclaration officielle tant que ces postes ne sont pas pourvus. Mais ça avance, les choses avancent rapidement maintenant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Marilyn. Alors je vais changer de sujet. Il y a donc le forum sur la gouvernance de l'internet qui va avoir lieu en Suisse cette année. Et je voulais passer la parole à Jorge. Alors, je sais que l'hospitalité suisse est extraordinaire, mais quoi d'autre par rapport à Genève ?

JORGE CANCIO:

Je m'appelle Jorge Cancio, bonjour à tous. Je suis avec le gouvernement suisse, je représente le gouvernement au GAC et je suis également impliqué dans l'organisation du FGI qui aura lieu en décembre à Genève.

Ce sera du 18 au 21 décembre au Palais Nation de Genève, au siège des Nations-Unis en Europe.

Et d'une certaine manière on revient aux racines du sommet mondial sur la société de l'information, puisqu'il avait commencé là en 2003. Donc j'imagine que tous vous connaissez bien le FGI. Si vous ne savez pas de quoi il s'agit, le FGI est en fait le produit du travail du sommet mondial sur la société de l'information. Et c'est donc un des résultats les plus importants sans doute. C'est un forum multi acteur qui a commencé son travail en 2006.

Et en 2015, sa mission ou plutôt son mandat a été renouvelé par les Nations-Unies pour 10 ans de plus. Donc après un excellent début à Guadalajara au Mexique l'année dernière, nous sommes maintenant à Genève et nous avons notre deuxième réunion pour ce mandat de 10 ans.

Peut-être vous attendez-vous à ce que je vous dise de quoi nous allons parler au FGI. Mais la beauté du FGI c'est justement que c'est une approche multi-acteurs. Donc c'est à vous de définir le programme du FGI.

Alors, c'est à vous, mais c'est aussi à d'autres, parce que nous représentons la communauté plus large de l'internet. Mais ce qui est clair c'est que la communauté ICANN, la communauté plus technique, la communauté du DNS, sont des acteurs clefs dans notre travail.

En tant que pays hôte, notre rôle a pour but de nous assurer que le FGI se passe bien, que nous mangeons tous, que tout soit bien organisé et que les participants trouvent les salles de réunions, etc.

Donc nous travaillons avec le secrétariat du FGI parce que nous sommes dans un lieu assez particulier pour organiser le FGI, puisque nous sommes dans les locaux des Nations-Unies. Donc nous travaillons en collaboration étroite avec le secrétariat du FGI. Nous travaillons avec le président du MAG, [inaudible Lynne Saint-Amour] et avec [inaudible].

Donc je fais vraiment appel à vos contributions. Si vous souhaitez que le programme soit excellent et efficace, et bien l'appel à proposition de présentation devrait être publié dans les heures à venir. Nous serons en ligne début mai.

Donc certes nous pouvons donner des idées, mais nous ne pouvons pas en fait inventer un ordre du jour.

Nous avons réfléchi à un titre pour le FGI 2017, donc « modeler votre avenir numérique ». Donc ce que nous soulignons, c'est qu'il vous appartient à vous de créer l'avenir.

Par ailleurs le programme, le contenu à couvrir : bien sûr il y a la transformation du numérique au niveau politique, au niveau économique, il y a aussi les règles qui régissent l'espace numérique. Mais encore une fois, c'est à vous de trouver des propositions, de nous fournir des propositions et c'est aux groupes multipartites de mettre au point ce programme.

Que dire d'autre ? Nous avons eu une première réunion de préparation à Genève il y a deux semaines. La réunion suivante aura lieu une fois que toutes les propositions de présentation nous auront été fournies, en juin. Et ce sera la même semaine que le forum du SMSI.

Donc vous êtes tous les bienvenus pour cette réunion de préparation. Et vous pourrez tous contribuer au programme.

Et bien sûr en Suisse, nous sommes très heureux de pouvoir accueillir le FGI. Parce que cela correspond tout à fait à nos efforts au niveau national dans ce domaine.

C'est le troisième FGI Suisse qui aura lieu dont en mai. Nous aurons donc un troisième sommet suisse de FGI.

Nous avons une conférence nationale sur les politiques numériques qui aura lieu en novembre. Donc ce FGI mondial de décembre sera une excellente opportunité pour nous de rassembler en fait le débat national et international sur place pendant une semaine.

Je suis prêt à répondre aux questions. Je crois que Markus, Je pense que vous savez que Markus a eu un rôle clef pour organiser le FGI, et je crois qu'il voulait dire quelque chose.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Jorge. Marcus Kummer, vous pouvez prendre la parole. Et puisque vous allez prendre la parole, j'aimerais bien que vous nous parliez du résultat du forum 2016. C'est à vous Marcus.

MARCUS: Oui, merci. Je voulais simplement fournir la perspective du conseil d'administration sur le FGI. Et je parle au nom de mon rôle. J'ai déjà donné ce point de vu lorsque nous avons parlé du groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance.

Mais je pense qu'il est important de donner la perspective de la communauté plus large. En fait, lors de l'atelier de travail du conseil d'administration en février, nous avons parlé du FGI, et donc je suis ravi de vous dire que nous soutenons vraiment le

FGI. Collectivement, nous pensons réellement que cette activité est extrêmement importante.

Nous souhaitons réaffirmer le soutien de l'ICANN. D'ailleurs, c'est un soutien financier que nous souhaitons apporter au FGI. Cela existe depuis 10 ans et nous souhaitons continuer. Nous contribuons, nous sommes en fait la personne qui apporte le plus de fonds au trust fund de l'IGF.

Je ne sais pas si vous le savez, mais toutes les contributions du FGI sont en bénévoles ou volontaires. Et donc cela n'a pas été nécessairement facile au fil des années. Tout ce qui est fonctionnement continu en fait dépend de ces propositions de financement et nous souhaitons continuer de contribuer.

Pour nous, pour le conseil, l'IGF est extrêmement important dans l'espace plus large de l'internet. Parce qu'il contribue à consolider le modèle multipartite de la gouvernance de l'internet.

Ceci est dans l'intérêt de l'ICANN, de toute évidence, et nous avons toujours considéré qu'il y a un effet sur l'ICANN puisque le FGI nous permet de recruter des membres pour l'ICANN aussi.

Les personnes qui viennent à ces réunions viennent ensuite aux réunions de l'ICANN. Ce n'est bien sûr pas le premier objectif

pour notre participation, mais c'est quand même un effet secondaire qui est intéressant.

Donc encore une fois le conseil appuie totalement les efforts du FGI. Nous sommes également très reconnaissants du travail qui est effectué.

Alors par rapport à votre autre question, ce que nous avons remarqué, c'est que la gouvernance de l'internet, le travail n'est pas terminé. La transition certes a été un évènement très important. Nous en sommes à une étape clef dans l'environnement de gouvernance de l'internet. Avant le FGI était seul, mais de plus en plus, on voit d'autres initiatives telles que celle dont on a parlé, le G20, les groupes d'experts, donc il y a beaucoup de choses qui sont en court.

Alors la question c'est l'ampleur de l'engagement de l'ICANN. Et donc je crois que c'est pour ça qu'il est important que toute la communauté soit impliquée. Et donc nous le faisons par le biais des autres organisations dans lesquelles nous sommes impliquées. Nous continuons de communiquer le message un peu partout.

En tant que conseil, nous avons essayé de filtrer cet engagement. Et en fait il y a quatre types d'engagement. Il y a un des types qui est vraiment le premier, tout ce qui est relatif au DNS. Deuxièmement, donc la deuxième étape, c'est plutôt

l'engagement de soutien. C'est-à-dire que nous soutenons d'autres organisations telles que l'Internet Society pour la défense du modèle multipartite de gouvernance.

Troisièmement, un engagement un petit peu plus sélectif, lorsque des questions sont discutées qui ont trait à l'ICANN, qui sont donc par exemple les droits de l'homme et qui ne font pas partie de notre mission. De toute évidence nous nous occupons de la sécurité, DNSSEC, mais donc nous devons filtrer en fait le type d'implication, le type d'engagement que nous suivons.

Donc encore une fois, c'est un petit peu fluide. Parfois on pense que c'est un engagement de type 2, mais finalement de type 1. Par exemple la sécurité du DNS.

Donc voilà pour vous donner un petit peu un aperçu général, et encore une fois pour résumer, le travail n'a pas diminué, il ne fait qu'augmenter.

Donc en tout cas, merci à tous pour cet engagement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Marcus. Alors pour ajouter quelque chose, le groupe de travail intercommunautaire est très impliqué avec le groupe de travail du conseil sur la gouvernance. Donc nous coordonnons en fait notre travail, nous collaborons beaucoup

depuis la création de ce groupe de travail du conseil sur ces sujets.

Kaili, nous allons vous passer la parole, et ensuite je vous demande d'être bref parce que nous devons passer à la partie suivante de notre discussion.

KAILI KHAN:

Merci Olivier. Je fais partie de l'ALAC. Donc très brièvement. Pour moi, je vois l'ICANN et d'autres ONG au niveau international, d'autres agences telles que le FGI, l'ISOC, etc. Donc en fait moi je considère qu'elles se complémentent.

Parce que l'ICANN, sa mission est l'exécution. Nous sommes en charge des noms de domaine, des adresses, donc l'idée c'est la mise en œuvre, l'exécution. Cependant, la faiblesse de l'ICANN, c'est que notre mission est très étroite et, au fil du temps, les adresses, les noms de domaine deviennent de moins en moins central au niveau international. Et de plus en plus il y a des applis qui deviennent de plus en plus importants.

Mais il y a d'autres sujets beaucoup plus larges en matière de gouvernance de l'internet qui sont traités par d'autres organisations. Mais la crédibilité n'est pas nécessairement, n'existe pas forcément. Parce que ces nouvelles organisations n'ont pas de passé, n'ont pas d'historiques.

Donc pour moi, il faut qu'il y ait une coopération de plus en plus importante entre l'ICANN, le FGI, l'ISOC et d'autres ONG ou d'autres organisations qui s'occupent de l'internet.

Et je pense peut-être que, en fin de compte, on pourra peut-être les réunir de manière à obtenir une organisation qui soit en charge de l'organisation générale de l'internet.

Pour moi, c'est peut-être ça l'avenir pour nous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Kaili. Nigel? Y a-t-il des choses dont nous n'avons pas parlé en matière des résultats principaux de la gouvernance de l'internet pendant 2016? Est-ce que nous avons raté certaines choses?

NIGEL HICKSON: Alors, ce que nous allons faire, étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps, c'est que nous allons mettre sur la liste les différentes consultations qui ont eu lieu, les différents groupes de travail et leur contribution pour le CSTD. On a parlé du groupe de travail sur la coopération renforcée, ainsi que d'autres sujets. La consultation sur l'activation de l'environnement de [inaudible], etc. tout ce qui a été fait l'année dernière.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Nigel. Nous avons 5 minutes qu'il nous reste. Alors, on va demander aux interprètes de rester 5 minutes de plus. Je vois qu'ils disent oui, donc merci beaucoup.

Nous allons passer à la discussion sur les priorités du groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet. Nous avons Matthew [Inaudible] avec nous. Peut-être que l'on pourrait peut-être passer à l'avenir, sur quoi nous devons nous concentrer. Matthew ? Ha non, pardon Tatiana. Tatiana, ils se renvoient la balle chacun ? Tatiana.

TATIANA: Merci beaucoup. Je vais passer en revue les enjeux qui, à mon avis, sont importants, et qui vont avoir une influence sur l'environnement de la gouvernance de l'internet au cours de l'année à venir, au cours des quelques années à venir.

Alors je voudrais quand même vous mettre en garde. Je ne pense pas que l'ICANN doit s'investir dans tous ces domaines, mais je pense que l'ICANN, en tant qu'organisation, en tant que communauté, doit au moins être informé. Informé de ces questions. Parce qu'à mon avis, ces questions peuvent représenter une menace sur le modèle multipartite de gouvernance.

Et la première chose, c'est la cyber-sécurité, parce que la cyber-sécurité, dans le cadre d'une mission étroite de l'ICANN, c'est la sécurité des noms de domaine, mais c'est plus large. Parce que c'est en lien avec la gouvernance de l'internet et le modèle multipartite. Parce qu'il n'y a pas de régulation, de réglementation au niveau international.

Il y a certains gouvernements qui pensent pouvoir mettre la main sur ces questions, par exemple par le biais du [GEE] mondial ou de l'UIT ils peuvent en fait passer par là.

Alors, comment est-ce que les choses vont se passer ? Je ne sais pas. Je ne peux pas le prévoir, je ne sais pas à quoi va ressembler l'environnement politique international au fil des années. Et je pense que la discussion au niveau de l'UIT va dépendre de ça.

Ce que nous avons vu récemment, c'est par exemple la stratégie chinoise pour la gouvernance de l'internet et pour la sécurité et pour la souveraineté. Et donc je crois que la gouvernance sur la cyber-sécurité va avoir un impact sur le modèle de gouvernance multipartite.

Par exemple, si vous regardez l'Union Européenne, il y a eu des points de vu conventionnels, une certaine sagesse en matière de cyber-sécurité, et comme quoi il faut une collaboration privée. Mais ce qu'il s'est passé à la fin de l'année, vous savez que

l'Europe a approuvé la directive sur la sécurité qui définit l'intervention du régime intergouvernemental pour beaucoup des entités qui n'étaient pas réglementées avant. Donc c'est sans précédent.

Et donc je vois une tendance en fait. On passe à l'intervention des règlements à la réglementation, et en fin de compte cela peut avoir un impact sur l'ICANN. Parce que si par exemple ils réglementent les services de blogs, les FSI etc. peut-être qu'ils pourront en venir à réglementer les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre.

Alors, deuxième point, on a parlé ce qu'on appelle la réglementation du contenu, l'élimination de contenu et la notion qui existe dans la communauté de l'ICANN, donc l'idée d'avoir des réglementations qui s'occupent par exemple du copyright, la notion est une réaction, en fait ceci est une réaction à la pression des gouvernements.

En termes de cyber-sécurité, on ne sait jamais quelle va être la pression des gouvernements, à quoi va-t-il falloir réagir au niveau de l'ICANN en matière de pression gouvernementale.

Et enfin, le principe de cyber-souveraineté. Si vous regardez le point de vu de certains pays, ils définissent ceci comme un des objectifs principaux. Ils veulent la cyber-souveraineté.

Alors, il y a des questions telles que la cyber-liberté, les droits de l'homme, bien sûr cela aura un impact sur le développement de l'internet, mais moi je vois un lien avec l'ICANN, surtout pour l'infrastructure, la décentralisation des questions techniques. Et donc plus il y aura de pressions de la part des gouvernements sur la cyber-souveraineté, plus les questions techniques auront en fait à être confrontées à certaines menaces qui concernent l'ICANN.

Donc il faut absolument être informé sur ces questions. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut tout de suite être engagé, mais il faut quand même être au courant de ce qui est dit.

Et donc le modèle multipartite de gouvernance doit être communiqué. Il existe un modèle de gouvernance qui fonctionne et donc il faut absolument en faire part à ces différentes organisations.

MATTHEW SHEARS:

Oui, je crois que Tatiana a mis le doigt sur quelque chose qui est extrêmement important. L'augmentation du nombre de questions auxquelles nous sommes confrontés dans ces espaces de gouvernance.

Marcus l'a dit, la gouvernance de l'internet, ce n'est pas terminé.

Je crois qu'après la transition IANA on a pu se dire : oui, c'est terminé, on peut passer à autre chose, on peut ne plus parler de gouvernance. Ce n'est absolument pas le cas.

Je crois que les choses deviennent encore plus compliquées parce que la gouvernance s'applique à différentes dimensions. L'OTAN a dit qu'on était passé à, en fait que la lutte s'était déplacée dans le domaine de l'internet.

Donc maintenant cela ne veut pas dire que l'on doit être impliqué dans tous ces domaines. Mais on revient à la question de base. Quel est le rôle du CCWG ? Alors, je crois qu'il y a un certain nombre d'enjeux auxquels nous sommes confrontés, vous l'avez entendu. Il y a divers foras, différents processus qui ont été décrits tout à l'heure.

Mais en fin de compte, l'ICANN est une entité de base dans l'écosystème de l'internet. Donc il nous faut absolument surveiller les différents sujets qui sont soulevés par d'autres. Il y a donc les questions de l'architecture des objets, il y a les normes dans le domaine de l'internet des choses.

Et donc il faut absolument prêter attention à ce genre de chose. Je ne sais pas si ce sont des priorités, mais il faut absolument être au courant, absolument nous informer et garder une liste de ces questions.

Nous allons devoir nous coordonner au niveau interne, mais nous devons également prendre en compte le fait que notre objectif, certes au sein du CCWG IG est d'informer la communauté de manière à vraiment pouvoir faire comprendre quel est notre point de vu là-dessus, de manière à mieux comprendre quelles sont les questions.

Par ailleurs, notre travail doit être informé par une coopération avec le groupe de travail du conseil. Je crois qu'il est important de bien comprendre ensemble quelles sont les menaces, quels sont les enjeux. Je crois que cela doit vraiment être important dans notre travail à l'avenir.

Et nous ne pouvons pas le faire sans vous, il y a quelqu'un d'autre qui l'a dit dans le Chat. En fin de compte, c'est la communauté qui doit faire remonter les questions. Nous avons besoin de vos informations, toutes les personnes qui travaillent dans les normes, dans les politiques. Parfois nous ne sommes pas au courant, donc il faut absolument que vous fassiez ressortir ces choses, les rendre apparentes dans la communauté, de manière à ce que nous sachions quelles sont les menaces, les opportunités qui existent.

Et ça, c'est quelque chose que nous devons faire de manière continue. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire de temps à autre. Et je dois dire que je participe au CCWG, donc je crois

que je parle pour moi-même aussi, j'ai un rôle à jouer dans cet espace complexe de la gouvernance de l'internet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup. Il nous reste qu'une minute, donc nous devons être très brefs. Monsieur [inaudible].

JIM: Oui tout à fait, Jim [inaudible]. J'aimerais noter quelque chose qui est une modification par rapport aux séances suivantes. Avant ça se passait à 6 h 30 du soir ; regardez, il y a beaucoup de personnes dans la salle. Je crois que c'est très bien que nous mettions ces séances à une heure plus raisonnable.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Merci beaucoup. Et bien, c'est un point très positif. Ce fut un excellent tour de table. Je remercie tous nos intervenants et toutes les personnes nous ayant rejoints.

Donc veuillez poursuivre le débat dans ce CCWG. Contactez-nous.

Nous levons la séance. Merci beaucoup, merci aux interprètes, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]